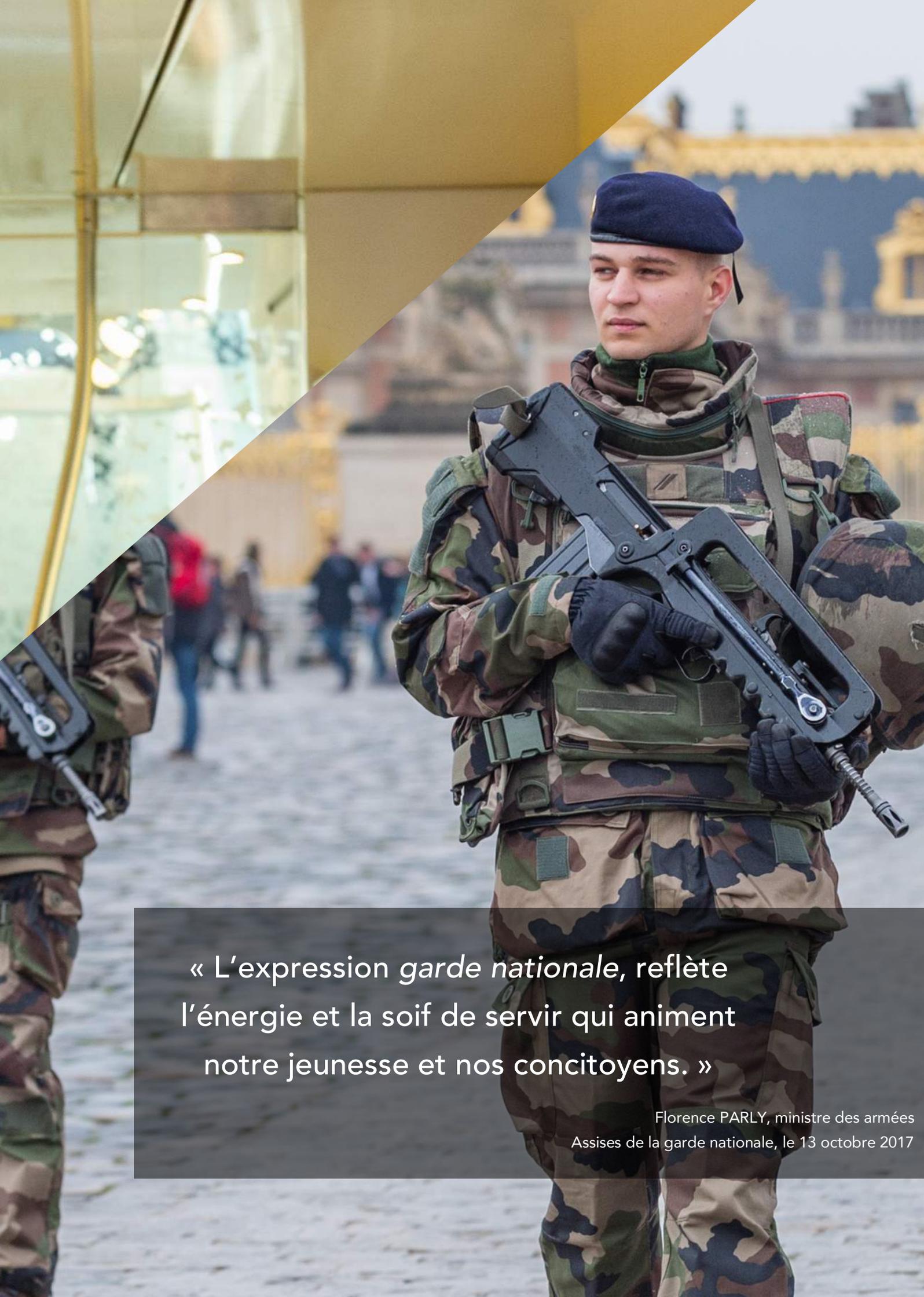




Rapport d'évaluation de la réserve militaire et de la garde nationale





« L'expression *garde nationale*, reflète l'énergie et la soif de servir qui animent notre jeunesse et nos concitoyens. »

Florence PARLY, ministre des armées
Assises de la garde nationale, le 13 octobre 2017

Introduction

1. La garde nationale en 2017

- 1.1. Chronologie de l'année 2017
- 1.2. Gouvernance
- 1.3. Effectifs
- 1.4. Activité
- 1.5. Budget
- 1.6. Partenariats
- 1.7. Notoriété

2. Les autres réserves militaires

- 2.1. La réserve citoyenne de défense et de sécurité
- 2.2. La réserve de disponibilité

Conclusion



À la résurgence brutale et aveugle de la menace terroriste a répondu un élan courageux de nos concitoyens, décidés à s'engager pour la défense et la sécurité de notre pays. Cet élan, constaté dès 2016, s'est accru en 2017, année charnière de la remontée en puissance de nos réserves « en armes ». La garde nationale, créée par le décret du 13 octobre 2016, a accompagné dans un premier temps cette dynamique vertueuse avant de l'amplifier. Les hommes et femmes qui la composent sont engagés en permanence au sein des armées et des forces de sécurité intérieure, la plaçant désormais au cœur de notre sécurité, en particulier sur le territoire national. A ce titre, plus personne ne peut nier que la garde nationale est aujourd'hui un acteur incontournable de la protection de notre pays.

Que l'on en juge par ces quelques chiffres : 72 000 réservistes opérationnels sont aujourd'hui sous contrat, concourant directement à la défense de la Nation. Près de 7 000 d'entre eux ont été employés en moyenne chaque jour de l'année 2017 au profit des ministères des armées et de l'intérieur, parfois de façon déterminante comme à la gare Saint-Charles de Marseille ou lors de l'ouragan Irma aux Antilles.

Pour soutenir cet effort et faciliter la vie des hommes et des femmes qui s'engagent aux côtés des forces d'active, le secrétariat général de la garde nationale a mis toute son énergie pour développer de nouvelles mesures en leur faveur. Il a mis en place des aides financières pour les réservistes, telles que l'allocation d'études spécifique, la participation au financement du permis de conduire ou la prime de fidélité. Il s'est également tourné vers les entreprises pour renforcer les relations entre les employeurs, les réservistes et nos institutions. Ces efforts ont été soutenus par une politique budgétaire ambitieuse, en adéquation avec les objectifs fixés.

Dans le même temps, nos réservistes citoyens de défense et de sécurité, toujours plus présents et impliqués, ont suivi une dynamique similaire, témoignant eux aussi de cette volonté des Français de concourir à la défense de nos concitoyens et de nos valeurs.

Si 2017 a été une année exceptionnelle dans le processus de montée en puissance de la garde nationale et des réserves, les années à venir devront nous trouver tous aussi mobilisés, cadres d'active, réservistes opérationnels ou citoyens de défense et de sécurité, unis pour maintenir cet effort comme nous le sommes chaque jour en opération ou dans nos casernes. La refondation des réserves est loin d'être achevée. Elle ne se fera pas sans le concours de tous.



Gérard COLLOMB
ministre d'État, ministre de l'intérieur

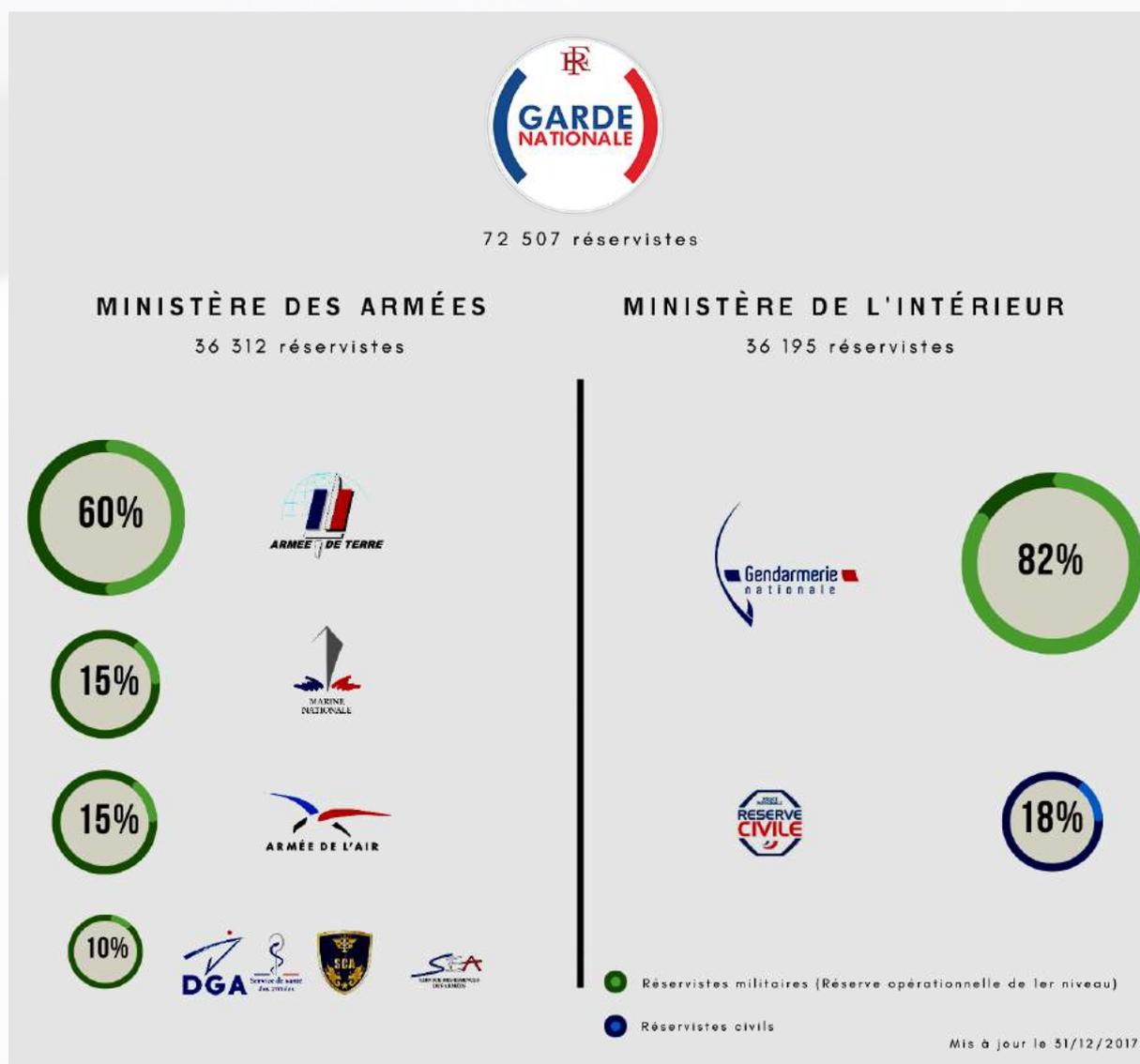
Florence PARLY
ministre des armées

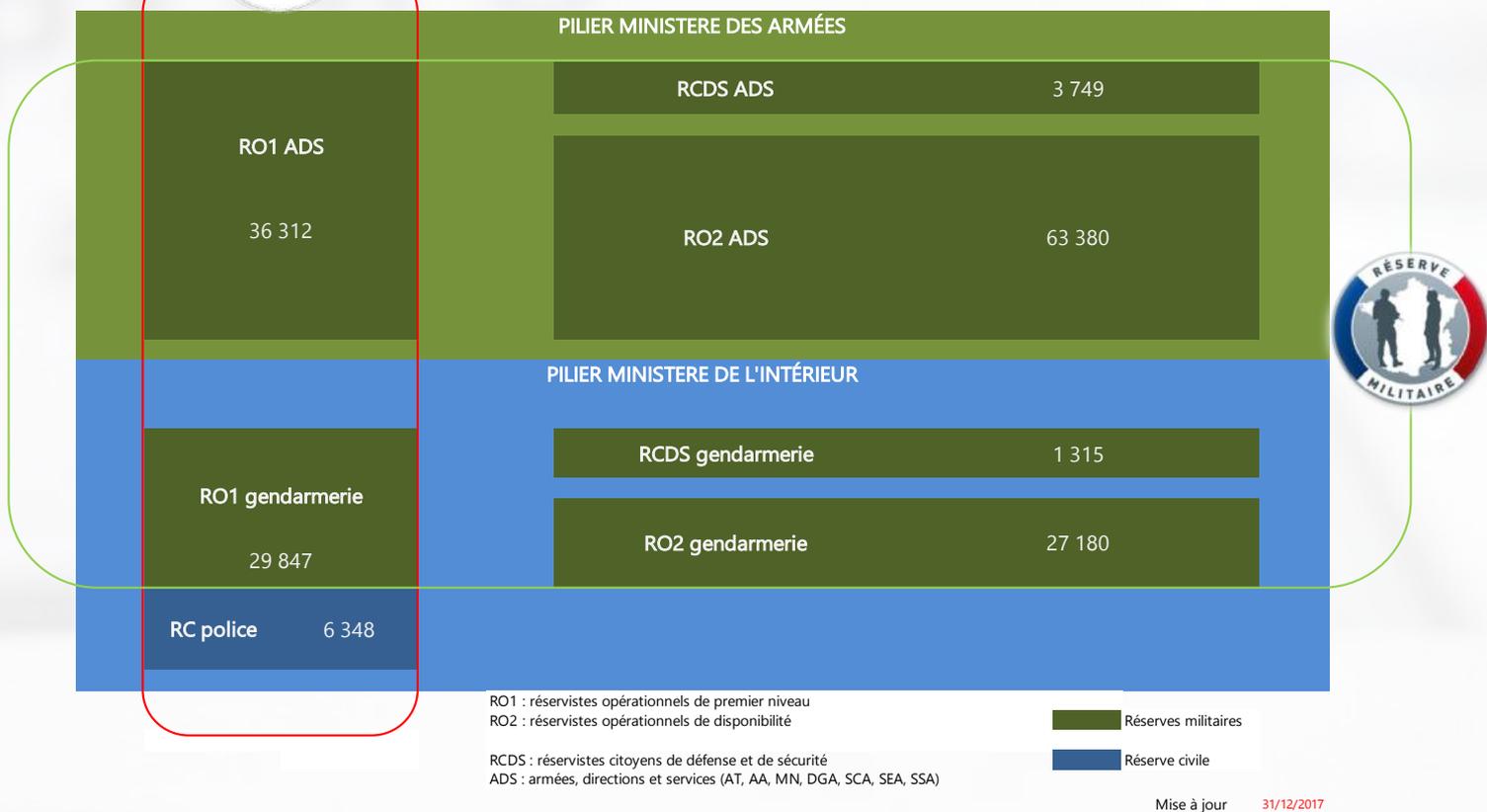
Introduction

La garde nationale traduit une volonté portée au plus haut niveau de l'État de mettre en valeur l'engagement courageux de nos concitoyens volontaires pour servir dans nos rangs, d'accroître la capacité de réaction de nos forces et la résilience de la Nation face aux nouvelles menaces. Elle répond enfin à la volonté légitime des Français de participer à notre sécurité.

Créée par le décret du 13 octobre 2016, la garde nationale est assurée par les réserves opérationnelles des armées, directions et services relevant du ministère des armées, la réserve opérationnelle de la gendarmerie nationale et la réserve civile de la police nationale qui relèvent pour leur part du ministère de l'intérieur.

Cette réforme majeure doit fédérer et contribuer au développement d'une communauté forte autour de valeurs partagées. L'année 2017 est le premier exercice prenant en compte les effets de la mise en place de la garde nationale dans le processus de remontée en puissance des réserves.





Les réserves militaires comprennent trois composantes :

La composante militaire de la garde nationale ou réserve opérationnelle de premier niveau (RO1) est assurée par un ensemble de volontaires prenant pleinement part à l'activité opérationnelle des forces armées et formations rattachées.

La réserve de disponibilité ou réserve opérationnelle de deuxième niveau (RO2) regroupe l'ensemble des anciens militaires d'active soumis à une obligation de disponibilité pendant une période de cinq ans à compter de la fin de leur lien au service.

La réserve citoyenne de défense et de sécurité (RCDS) est également l'une des composantes de la réserve civile instituée par la loi égalité et citoyenneté n° 2017-86 du 27 janvier 2017. Elle est constituée de volontaires agissant en qualité de collaborateur bénévole du service public.

I | La garde nationale

1.1. Chronologie de l'année 2017

Réduction d'impôt pour les entreprises facilitant l'engagement de leurs salariés dans la réserve

Mesures d'attractivité financières :

- L'allocation d'études spécifique
- La participation au financement du permis de conduire
- La prime de fidélité



Régime d'équivalence dans les métiers de la sécurité privée pour les réservistes de la garde nationale.

Reconnaissance de l'engagement des étudiants réservistes par les établissements de l'enseignement supérieur.

219

conventions de soutien à la politique de la réserve militaire sont actives au 1^{er} janvier 2017

février 2017

mars 2017

avril 2017

mai 2017



© Elise FOUCAUD/ECPAD/Défense



Dans le cadre de la RSE, les entreprises peuvent faire valoir leur engagement au profit de la garde nationale auprès des agences de notation.

332
conventions de soutien à la politique de la réserve militaire

14 juillet 2017

août 2017

13 octobre -
11 novembre 2017

I | La garde nationale

1.2. La gouvernance de la garde nationale

Les grandes décisions relatives aux politiques conduites au titre de la garde nationale, en termes d'attractivité, de partenariats et de notoriété, sont prises lors des réunions de son comité directeur. Ce comité, présidé conjointement par le ministre des armées et le ministre de l'intérieur, s'est réuni chaque semestre de l'année 2017 afin de donner à la garde nationale l'impulsion nécessaire à sa montée en puissance.

Les grandes orientations données par le comité directeur

La gendarmerie nationale devra être en mesure de mobiliser 3 000 réservistes par jour, les armées 4 000 et la police 1 100 vacations par jour à l'horizon 2018.

La communication sera orientée vers la construction d'une image fondée sur des valeurs partagées : un « citoyen en arme » engagé, solidaire et résilient. Un dispositif de communication sera mis en place en conséquent, privilégiant notamment les réseaux sociaux.

Enfin, un rapport « gagnant-gagnant » entre la garde nationale et les entreprises doit être recherché, développé et valorisé.



Ministère de l'intérieur/F.PELLIER

Réunion du comité directeur de la garde nationale
du 4 octobre 2017 à l'Hôtel de Beauvau

Les grands projets décidés par le comité directeur

Attractivité

- ✓ Mettre en place une participation au financement du permis de conduire, une prime de fidélité, une participation aux frais de scolarité et une réduction d'impôt pour les entreprises facilitant l'engagement de leurs salariés réservistes.
- ✓ Reconnaître aux réservistes l'aptitude à exercer certaines activités privées de sécurité.
- Réformer le Conseil supérieur de la réserve militaire afin qu'il prenne la forme d'un forum unique de consultation des réservistes sur les questions statutaires.
- Créer une médaille ou d'une distinction valorisant l'engagement dans la garde nationale.
- Prendre en compte l'engagement des réservistes de la garde nationale dans le cadre des concours de la fonction publique.
- Valoriser la formation du réserviste dans le cadre de la formation continue.
- Alléger les lourdeurs administratives rencontrées par les réservistes.
- Garantir l'indemnisation des réservistes blessés en service.
- Garantir aux réservistes demandeurs d'emploi que la solde ne soit pas retranchée de l'ARE.

Partenariats avec les entreprises

- ✓ Organiser un *Hackathon garde nationale*.
- ✓ Intégrer l'engagement des employeurs pour la garde nationale au titre de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).
- Valoriser le soutien à la garde nationale au titre des marchés publics.
- Mettre en place un fond de dotation pour soutenir la garde nationale.
- Mettre en place une application *e-Partenariat* optimisant les relations entre la garde nationale et les entreprises.
- Organiser la montée en puissance des correspondants réserve-entreprise-défense (CRED).
- ✗ Instaurer un sas entre le service civique et la garde nationale.

Communication

- ✓ Mettre en place une tournée de province du secrétaire général de la garde nationale.
- ✓ Réaliser un clip vidéo garde nationale.
- ✓ Organiser un trophée des réserves et de la garde nationale.
- ✓ Réaliser un focus garde nationale lors des commémorations du 14 juillet 2017.
- ✓ Coordonner l'édition 2017 de la Journée nationale du réserviste du 13 octobre, date du premier anniversaire de la garde nationale, au 11 novembre.

Légende :

↓ en cours

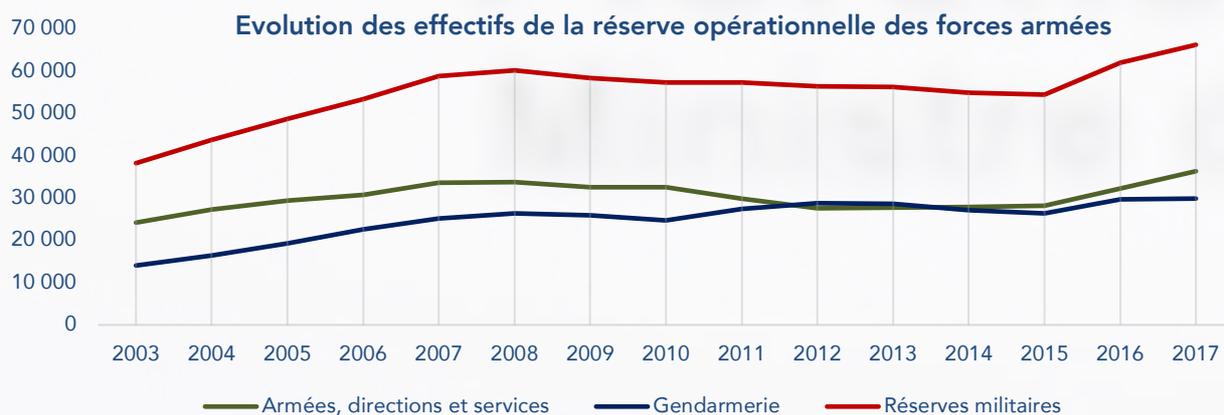
✓ réalisé

✗ écarté

I | La garde nationale

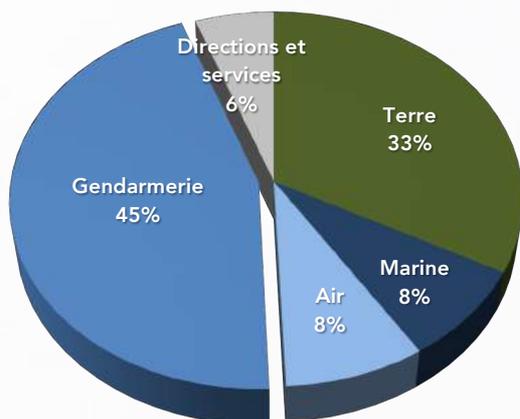
1.3. Les effectifs de la garde nationale

Évolution des effectifs



	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Objectif 2017	Réalisation de l'objectif	Évolution sur l'année
Terre	18 751	21 668	21 322	101,6 %	15,6 %
Marine	5 181	5 398	5 466	98,8 %	4,2 %
Air	4 815	5 554	5 230	106,2 %	15,3 %
Gendarmerie	29 607	29 847	30 000	99,5 %	0,8 %
SSA	2 927	2 998	3 068	97,7 %	2,4 %
SEA	87	130	141	92,2 %	49,4 %
DGA	95	95	108	88,0 %	0,0 %
SCA	447	469	487	96,3 %	4,9 %
TOTAL	61 910	66 159	65 822	100,5 %	6,9 %

Répartition par force armée



Les cibles en effectifs fixées à la garde nationale en 2017 ont été dépassées avec un total de **72 507 volontaires** contre 65 826 en 2016.

Le volume de personnels employés dans la réserve civile de la police nationale a évolué de 3 916 en 2016 à 5 522 en 2017, soit une augmentation de 41 %.



Le portail de recrutement

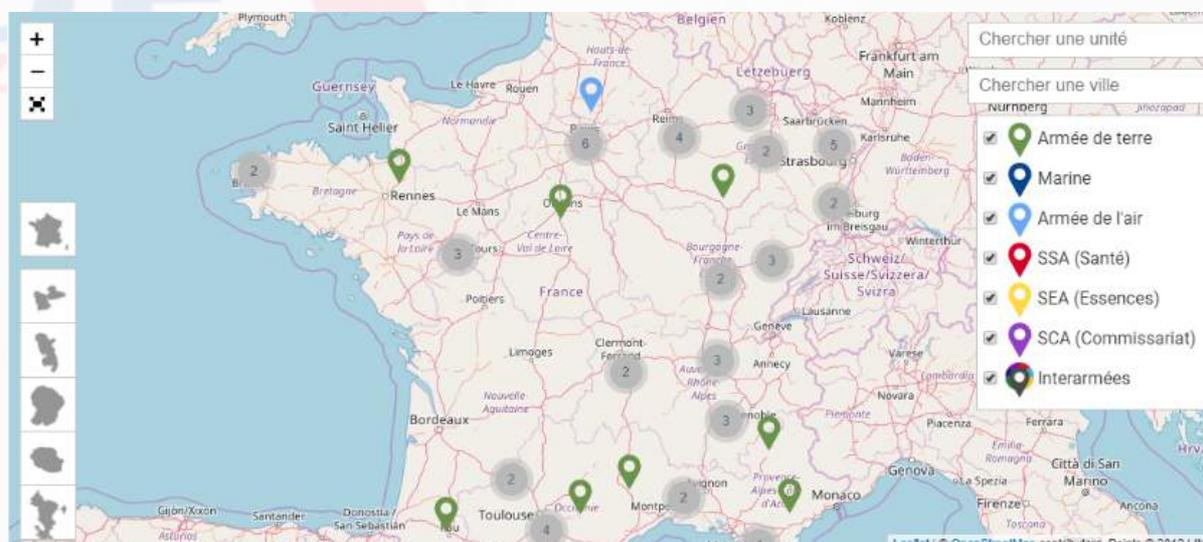


Un service sur Internet, destiné à l'engagement des réservistes des armées, a été mis en place au mois de mars 2017 dans le cadre du projet « Réserves 2019 ». Les candidats à l'engagement dans les réserves du pilier ministère des armées de la garde nationale doivent désormais candidater en ligne à l'adresse suivante www.etrereserviste.fr.

Après avoir renseigné l'ensemble de leurs informations personnelles et complété les questionnaires d'autoévaluation qui leur

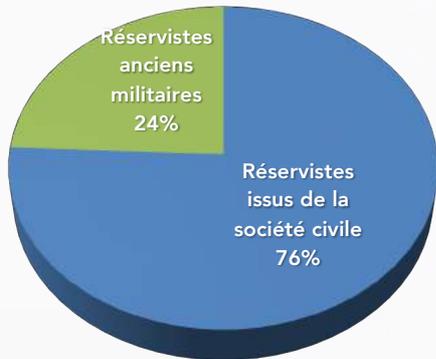
sont soumis, les candidats peuvent choisir leur unité d'affectation selon les postes disponibles, au moyen d'une carte interactive (voir figure ci-dessous).

Le Centre d'appel des réserves militaires les contacte sous 48 heures pour confirmer leur candidature. La gestion de leur dossier numérique est ensuite assurée par les formations d'emploi grâce à une plateforme unique accessible sur Internet.

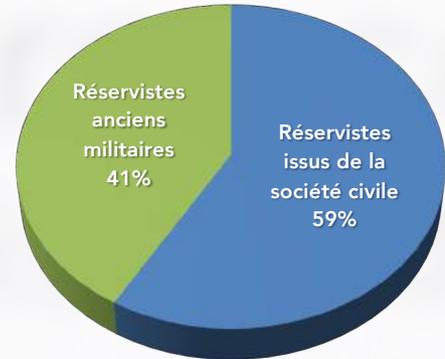


I | La garde nationale

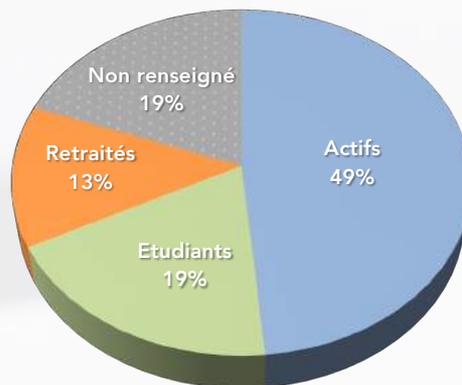
Origine des réservistes de la gendarmerie



Origine des réservistes des armées, directions et services



Répartition par catégorie socio-professionnelle

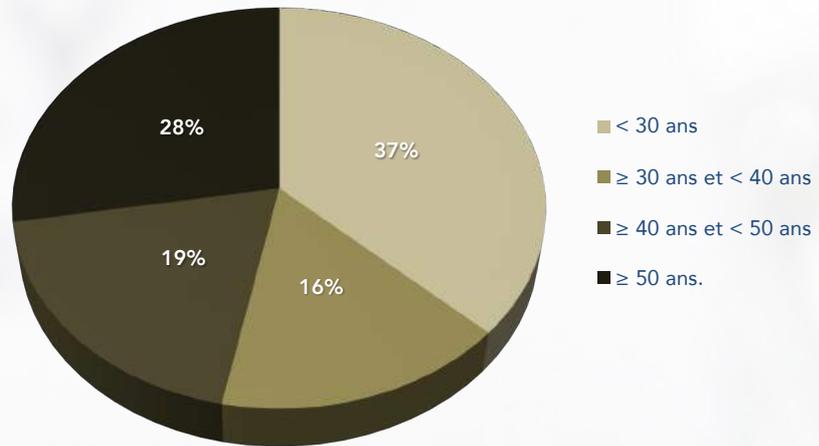


66,4 %
des réservistes sont
issus de la société civile



Le taux de réservistes dits *ab initio* est en légère baisse par rapport à 2016. Il permet toutefois de maintenir une perspective optimiste face à l'objectif de 70 % fixé par la loi de programmation militaire 2014-2019.

Répartition par âge

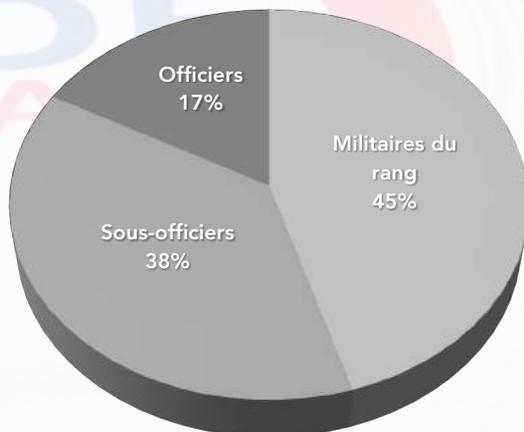


La réserve civile de la police nationale a une population plus âgée (86 % a plus de 55 ans).

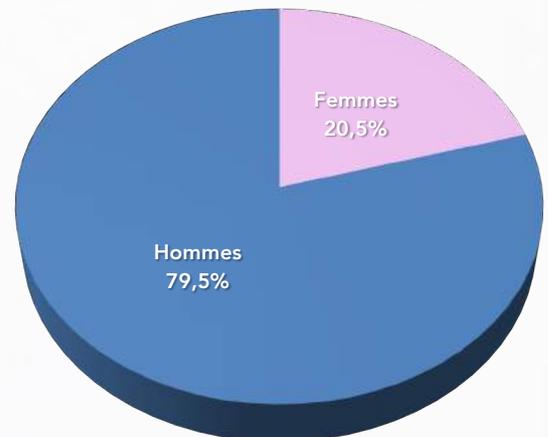
Près de 91 % sont issus des corps actifs de la police nationale ou sont d'anciens adjoints de sécurité.



Répartition par catégorie de grade



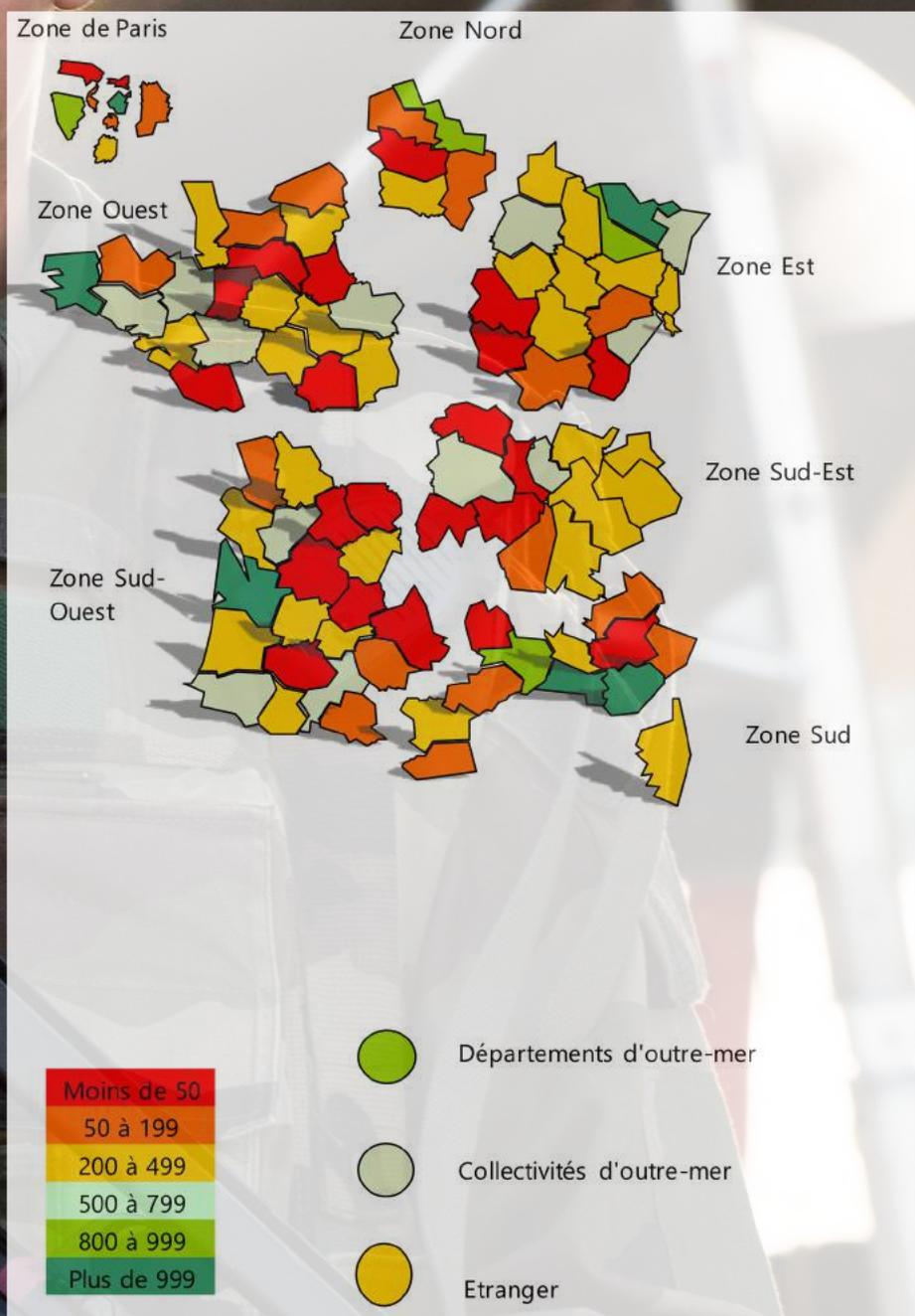
Répartition par genre



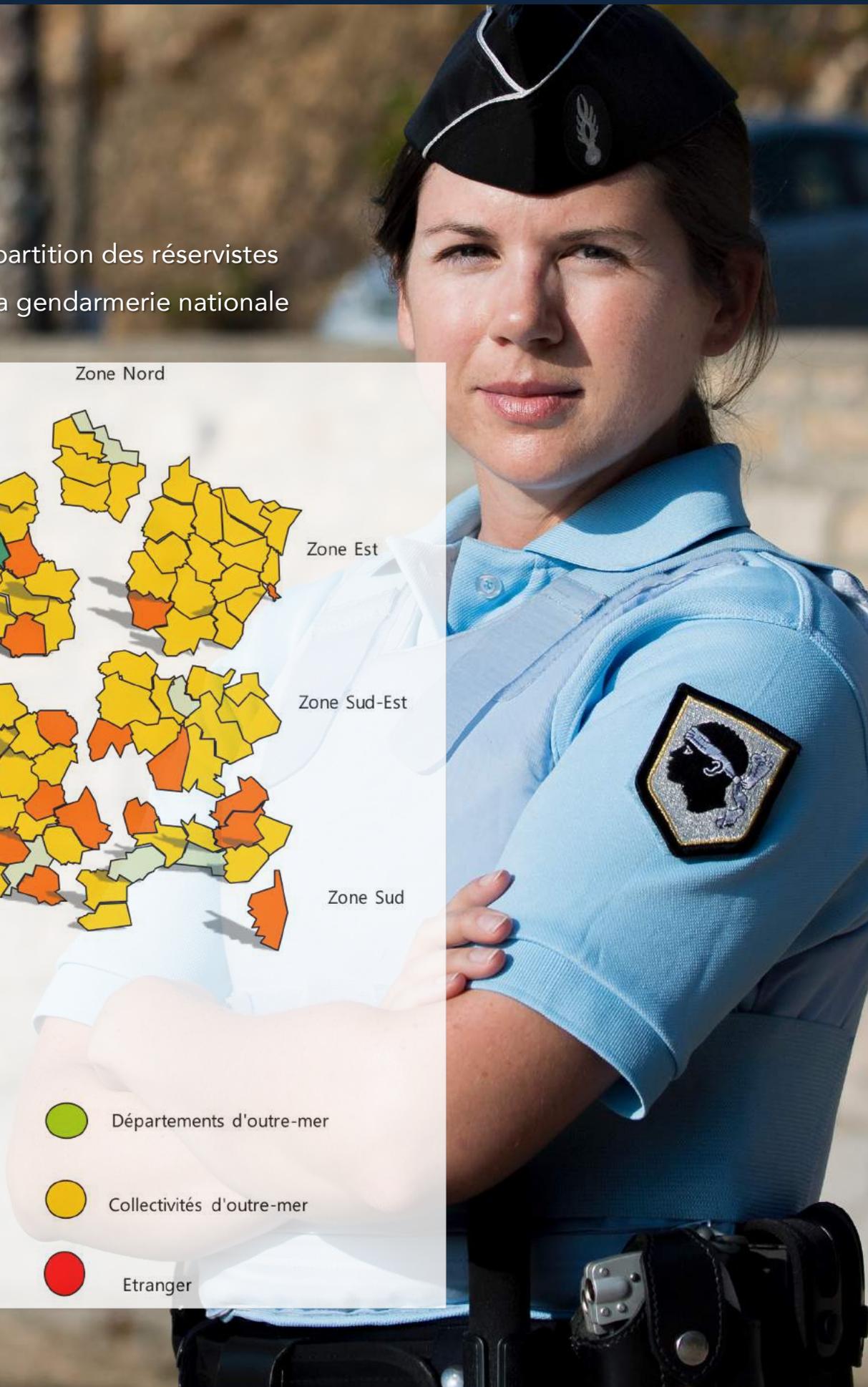
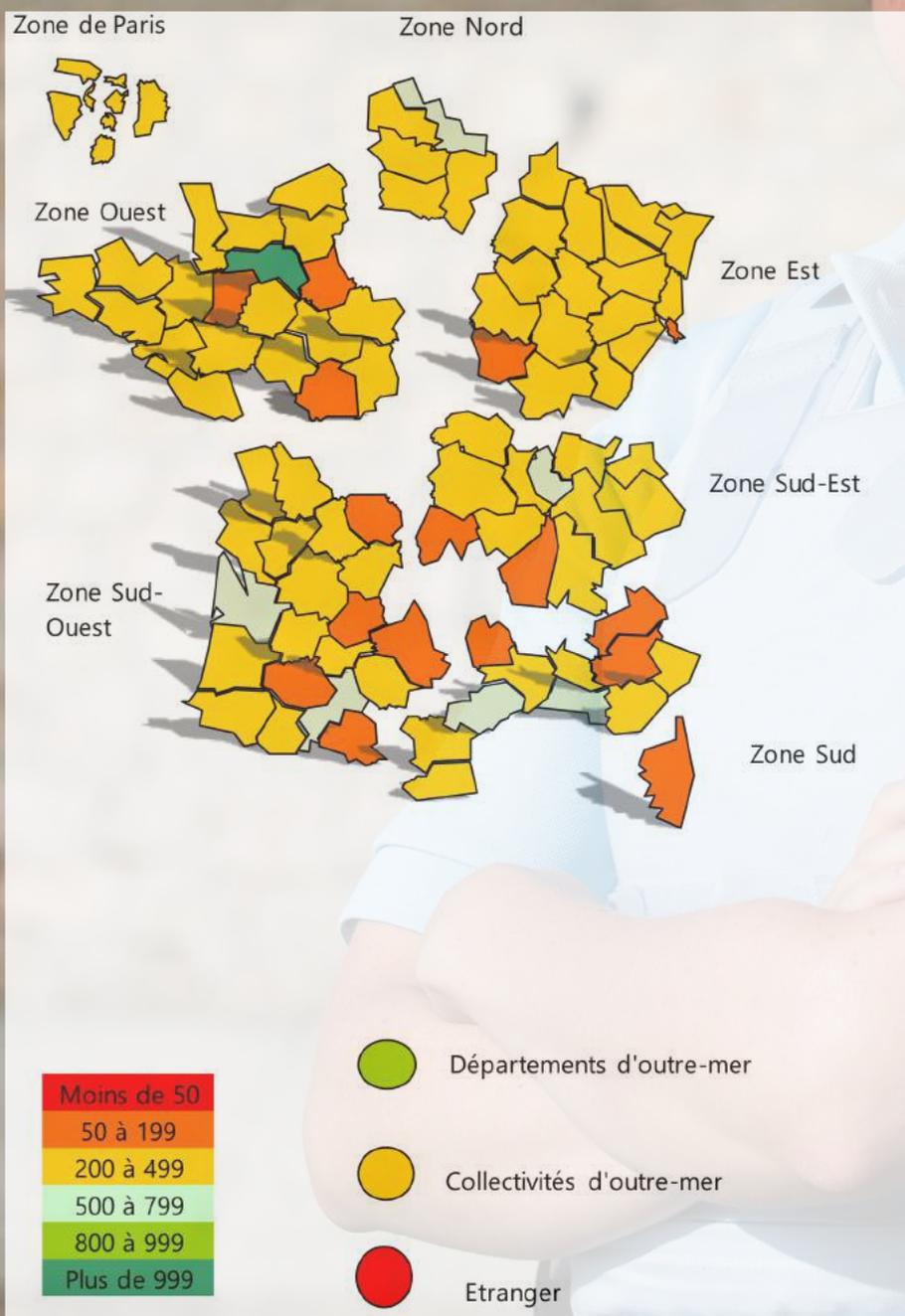
I | La garde nationale

Origines géographiques

Répartition des réservistes
des armées, directions et services



Répartition des réservistes de la gendarmerie nationale



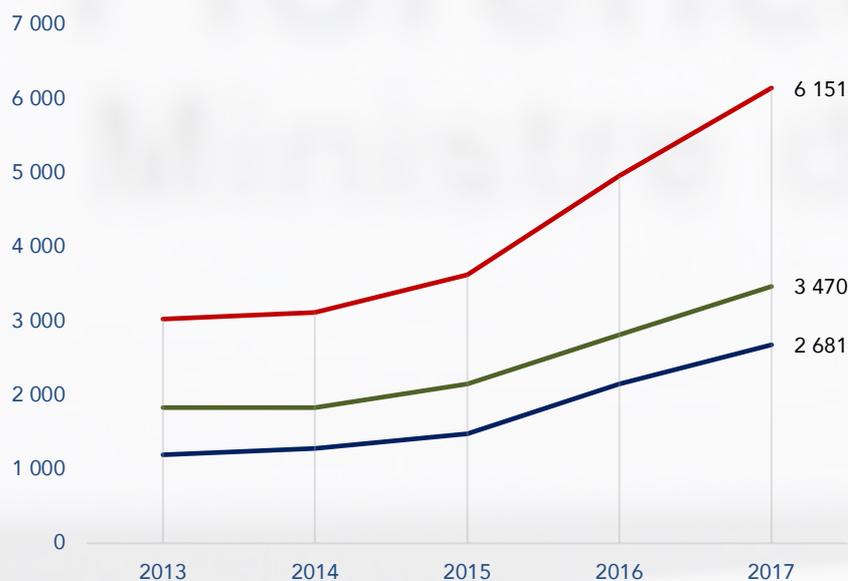
I | La garde nationale

1.4. Activité

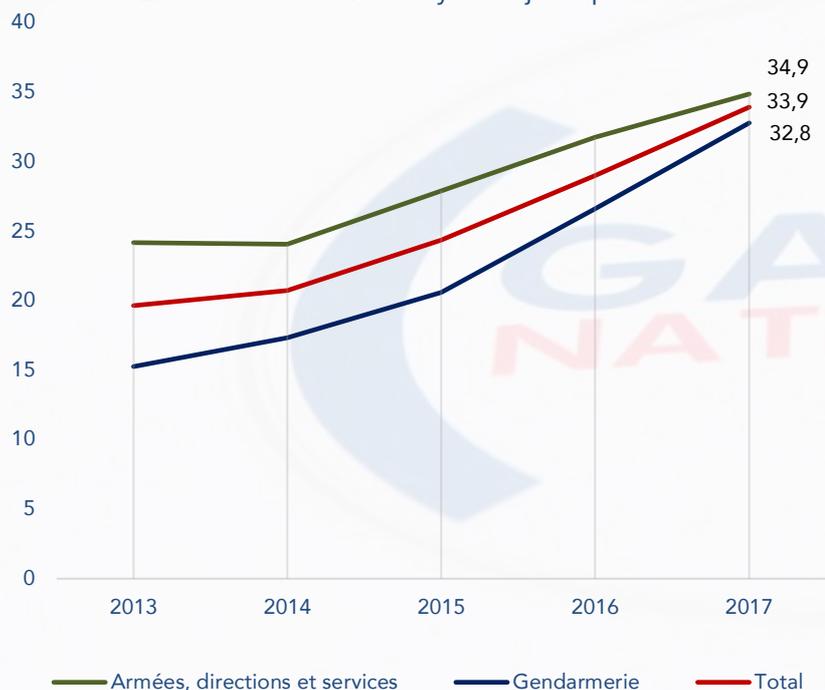
Le nombre moyen de réservistes de la garde nationale employés chaque jour augmente de 21% par rapport à 2016, pour atteindre **6 989**.

Le taux annuel moyen d'activité de **35,2** jours par réserviste s'inscrit parfaitement dans la dynamique permettant d'atteindre l'objectif de 37 jours en 2018.

Evolution du nombre moyen de réservistes par jour



Evolution du nombre moyen de jours par réserviste



La police nationale déploie, en moyenne, près de 838 personnels par jour. Le taux moyen d'activité annuelle est de 48,2 vacations par réserviste.

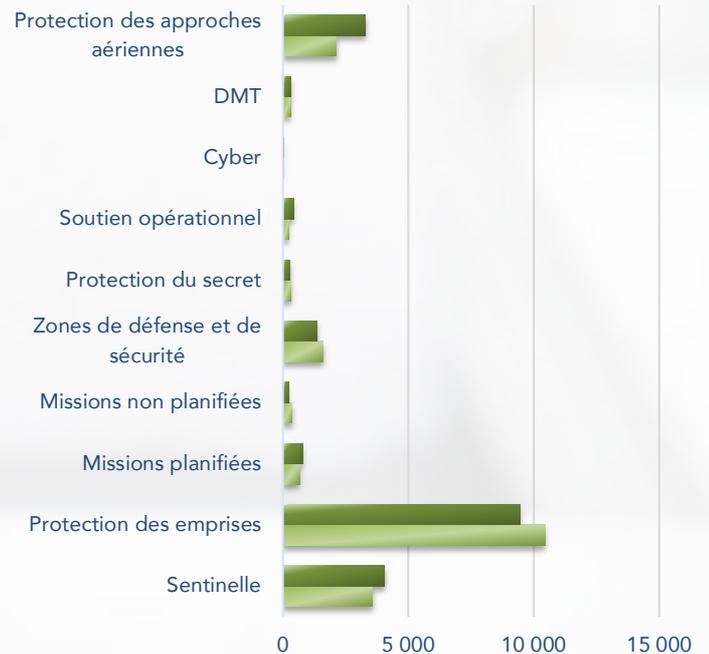


Focus des activités des armées sur le territoire national

Activités de protection du territoire national par les armées

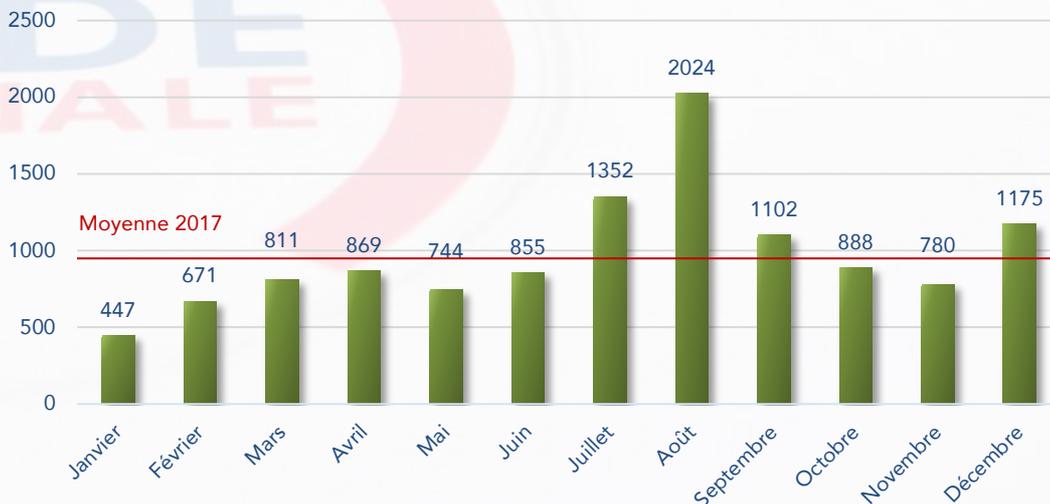


Effectif ayant participé à la protection du territoire national



■ 2017 ■ 2016

Évolution du nombre journalier moyen de réservistes employés sur des missions de protection du territoire national en 2017



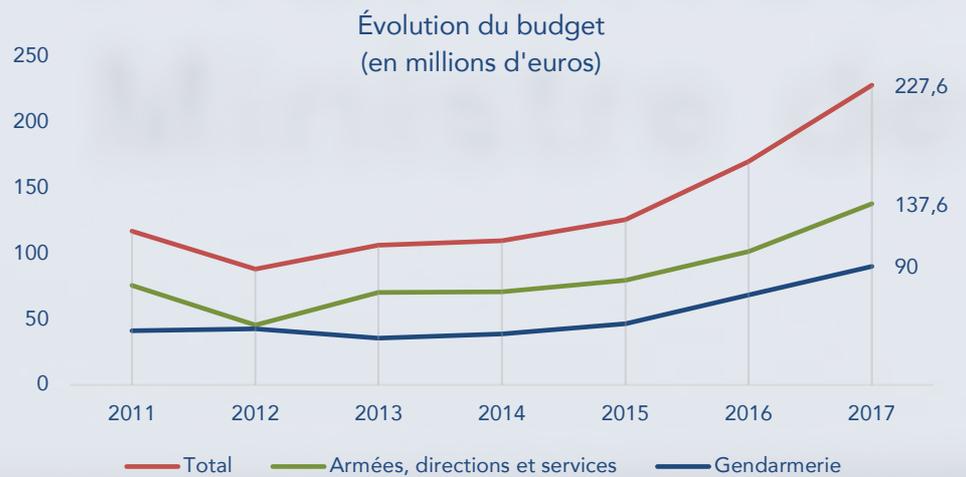
978

réservistes des armées participent chaque jour à des missions de protection du territoire national en 2017.

Ils sont 22,7 % plus nombreux qu'en 2016, où 797 d'entre eux participaient chaque jour à ce type de mission.

I | La garde nationale

1.5. Budget



La réserve civile de la police nationale a vu son budget augmenter de 18,52 %, en 2017, en passant de 27 millions d'euros à 32 millions d'euros.



« Nos réservistes sont
des militaires à temps partiel,
certes, mais à pleine capacité. »

Emmanuel MACRON, Président de la République
Le 13 juillet 2017 à l'Hôtel de Brienne

I | La garde nationale

1.6. Partenariats



La mise en place de la garde nationale a permis d'amorcer une nouvelle dynamique de l'activité partenariale.

Grâce à ses 93 correspondants réserve-entreprise-défense (CRED), le nombre de nouvelles conventions et de renouvellements de convention est en hausse.

Le prix de la réserve militaire



Le prix de la réserve militaire récompense les entreprises partenaires de la défense nationale qui ont le plus œuvré en faveur des réserves au cours de l'année. En 2017, il a reconnu les engagements de l'entreprise HERA-CLES (catégorie moins de 1 000 salariés) et du groupe AIRBUS (catégorie plus de 1 000 salariés).

Le réserviste, l'entreprise et la société

Le statut des réservistes de la garde nationale au sein de leur entreprise est souvent peu valorisé. Ce constat se traduit par le phénomène récurrent de « *réserviste clandestin* » (i.e. dissimulant volontairement son engagement auprès de son employeur).

En 2016, le secrétariat général de la garde nationale a mandaté le cabinet de conseil **Goodwill-management** afin de mener une étude sur la **performance économique du réserviste opérationnel** en vue de sa valorisation pour la société, l'intéressé et son employeur.

Les résultats de l'étude ont été rendus au mois de juin 2017. Près de 4 500 réservistes et plus de 200 entreprises y ont participé.

LE RÉSERVISTE AMÉLIORE LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES

DONNÉES EN 2016 - EN MILLIONS D'EUROS



CE QUI AMÉLIORE LA VALEUR DES ENTREPRISES

Une grande enquête auprès des entreprises a permis d'évaluer l'impact du réserviste sur la qualité des actifs immatériels, ce qui se traduit en une augmentation de la rentabilité et donc de la valeur des entreprises.

LE RÉSERVISTE AMÉLIORE LES ACTIFS IMMATÉRIELS DES ENTREPRISES



LES COMPÉTENCES DU RÉSERVISTE PROFITENT À L'ENTREPRISE

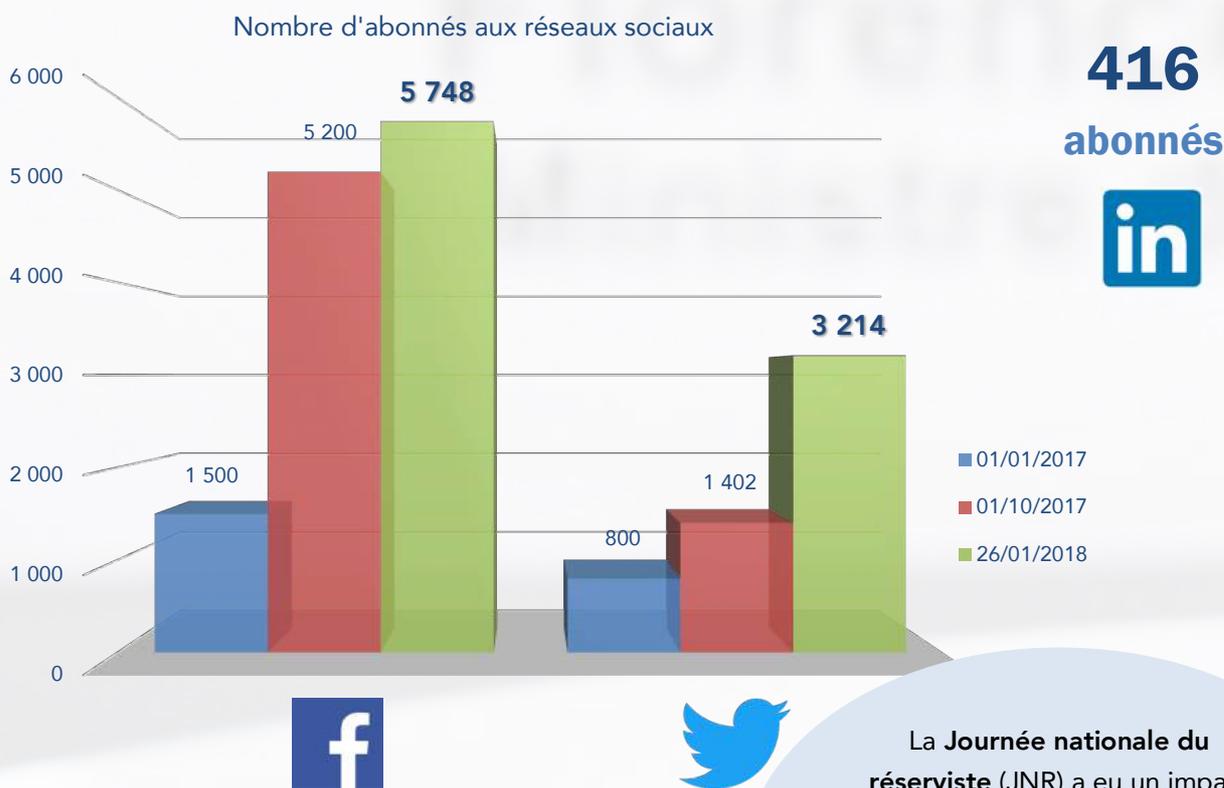


Depuis l'été 2017, l'engagement des entreprises dans leur soutien à la garde nationale peut être reconnu au titre de la **responsabilité sociale des entreprises** (décret n° 2017-1265 du 9 août 2017).

Le fait de faciliter l'activité opérationnelle des salariés réservistes peut être pris en compte par les agences de notation.

I | La garde nationale

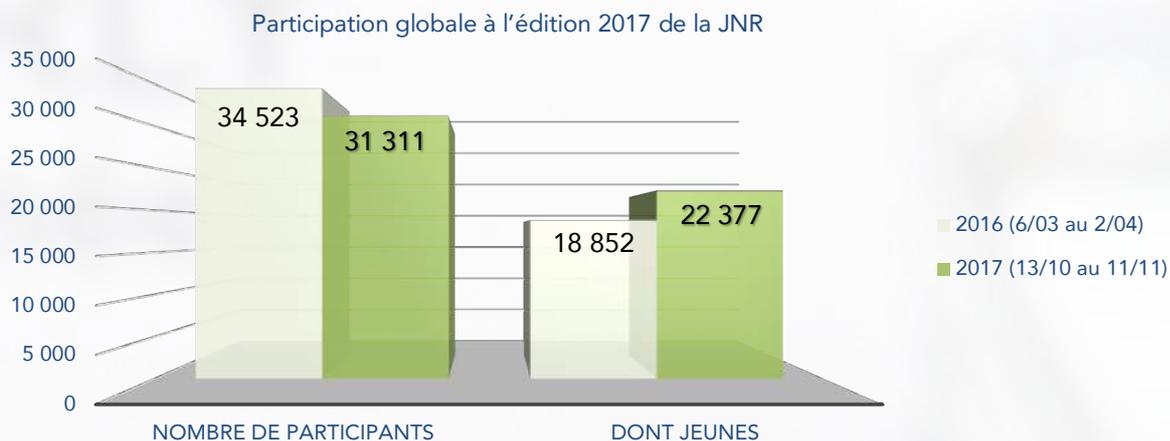
1.7. Notoriété



La **Journée nationale du réserviste (JNR)** a eu un impact conséquent sur le nombre d'abonnés de l'ensemble des comptes sociaux de la garde nationale, ainsi que sur le nombre de visites du site internet.



Bilans de la JNR et des Assises de la garde nationale



	2016	2017
Interventions dans les écoles	81	95
Activités JNR adossées à un événement majeur	13	55
Événements dans les formations militaires	40	49
JDC sur le thème de la réserve militaire	27	48
Manifestations diverses	54	41
Cérémonies	12	36
Activités partenariat réserve-entreprise	16	17
Manifestations sportives	25	10
Rallyes citoyens	25	10
Expositions	14	0
Total	307	361

La **Journée nationale du réserviste** a attiré un public plus jeune cette année.

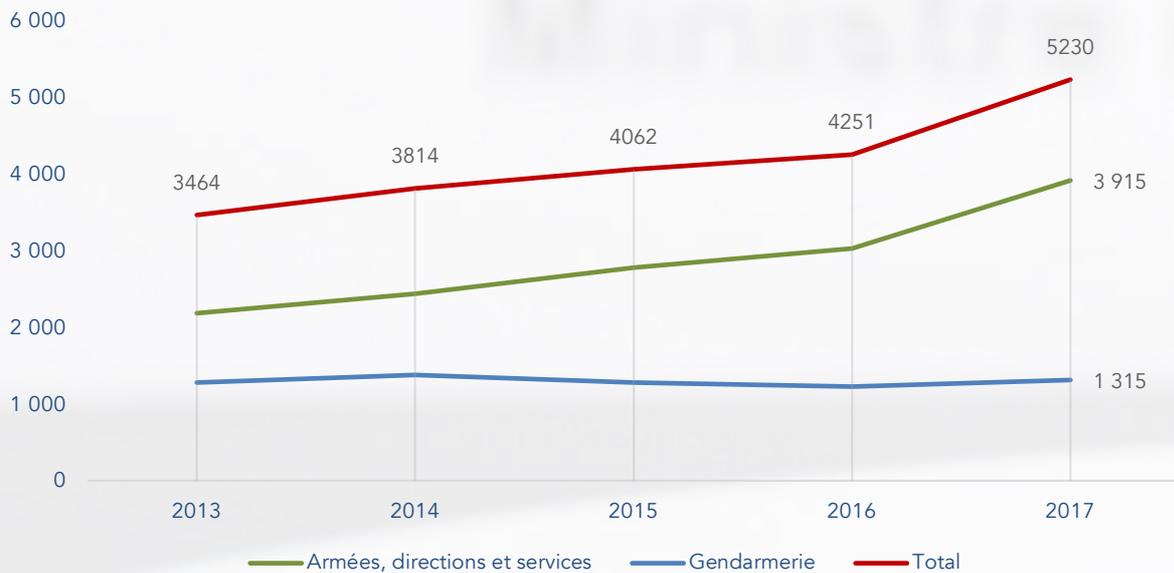
Les **Assises de la garde nationale**, événement central de cette période, ont réuni plus de 500 militaires d'active, civils et réservistes à l'École militaire.



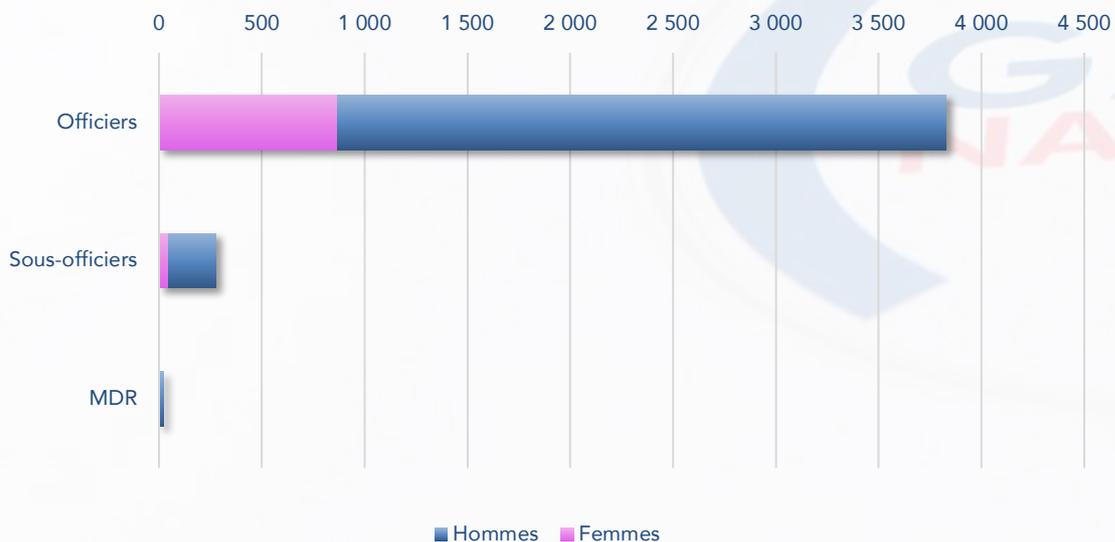
II | Les autres réserves militaires

2.1. La réserve citoyenne de défense et de sécurité : une réserve militaire également intégrée à la réserve civique

Evolution des effectifs
de la réserve citoyenne de défense et de sécurité



Répartition par genre et par catégorie de grade

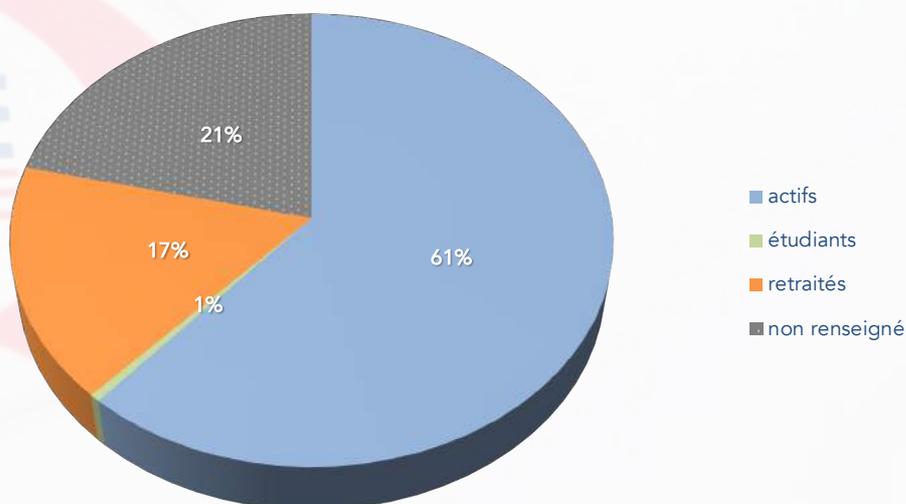




L'expression « **réserve citoyenne de défense et de sécurité** » a été consacrée par la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, qui en fait la première des réserves thématiques composant la réserve civique. Elle constitue un relais primordial auprès de la société civile et offre un potentiel important de rayonnement vers la population.

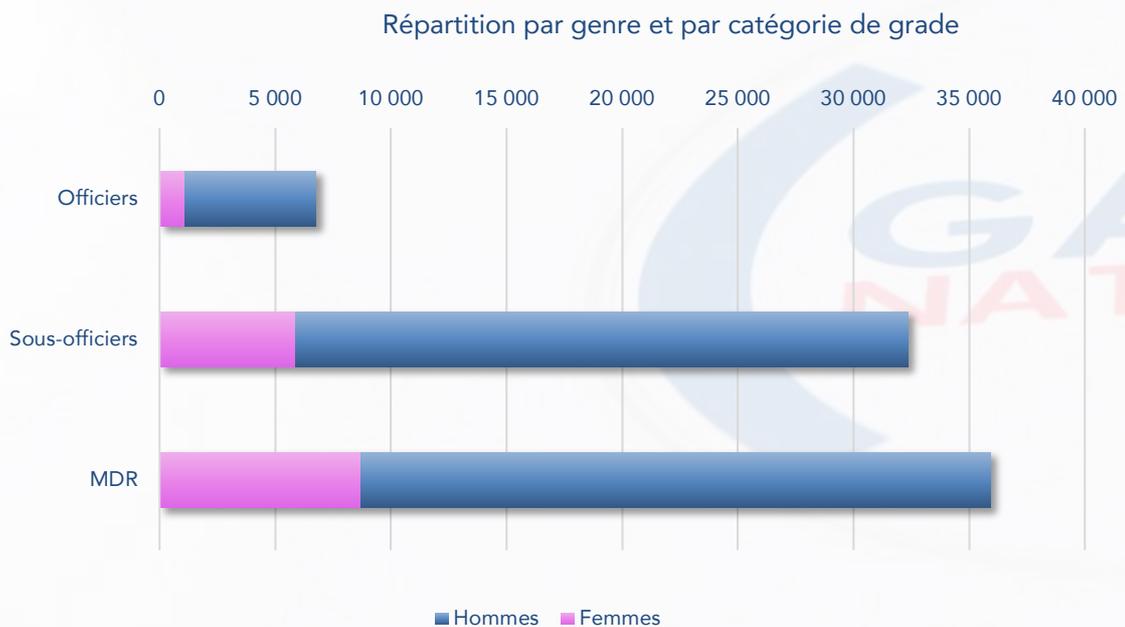
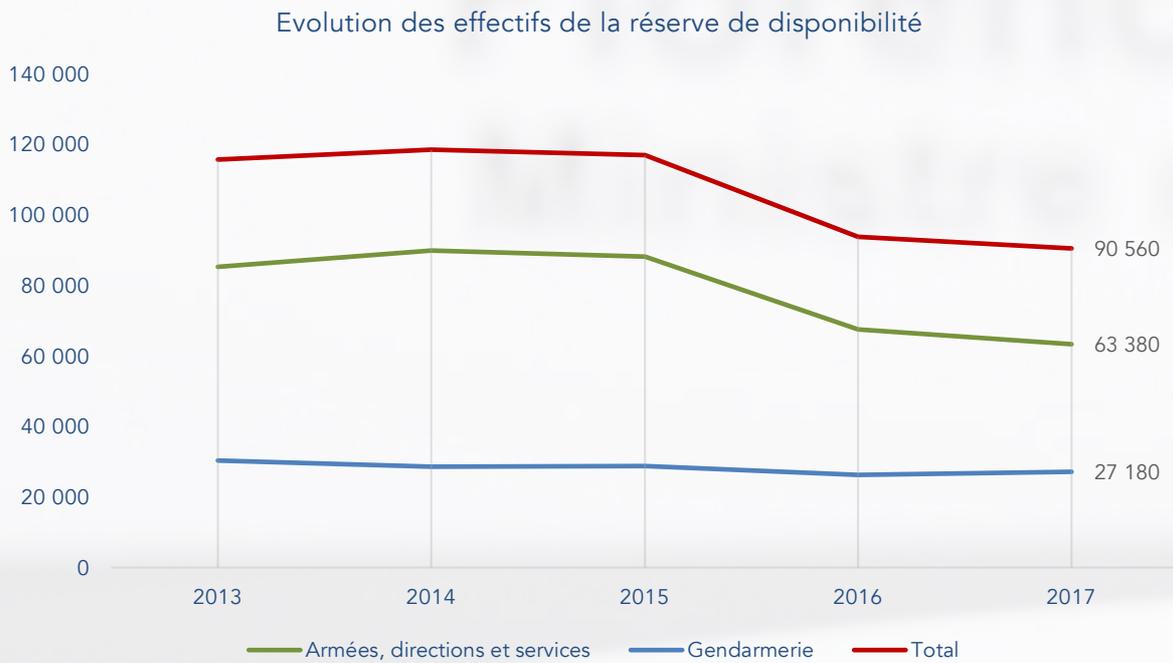
Les réservistes citoyens de défense et de sécurité sont des volontaires qui agissent en qualité de **collaborateurs bénévoles du service public**. Ils peuvent être sollicités ponctuellement par l'autorité militaire du fait de leurs compétences particulières. Le caractère technique de cette réserve explique pourquoi la population de réservistes citoyens est **essentiellement composée d'actifs, pour la plupart agréés à un grade d'officier**. Leur grade leur est attribué à titre honorifique et ne leur permet pas d'exercer les prérogatives y afférentes.

Répartition par catégorie socio-professionnelle



II | Les autres réserves militaires

2.2. La réserve de disponibilité



Rappel de la réserve de disponibilité : retour d'expérience

Afin d'estimer le potentiel opérationnel de sa réserve de disponibilité, l'armée de terre a organisé, pour la deuxième année consécutive, l'exercice VORTEX (vérification de l'aptitude opérationnelle de la réserve – Terre – exercice). Au cours du mois de mai, **VORTEX 2017** a consisté à rappeler 2 300 militaires de la 3^e division et 800 militaires du commandement du renseignement ayant quitté le service actif depuis moins de cinq ans. Tandis que VORTEX 2016 avait été organisé à titre expérimental, la finalité globale est de pérenniser ces exercices afin que chaque ancien militaire puisse être convoqué au moins une fois

lors de sa période de disponibilité. Le taux de présence des convoqués s'élève à 44 %, contre 41 % l'an passé. L'amélioration notable de la réactivité et de l'efficacité des services interarmées de soutien, par rapport à l'année précédente,

a notamment contribué à l'atteinte des trois objectifs de l'exercice : participer à la protection du territoire national, sensibiliser et faire connaître la réserve de disponibilité et participer à la montée en puissance de la réserve opérationnelle.

La marine nationale a également mis en œuvre deux procédures de rappel de sa réserve de disponibilité au cours de cette année. Au mois de novembre, l'exercice **RAPAROBREST 17** a donné lieu au rappel d'environ 500 personnes. Bien que seuls 7 % des participants aient répondu présents, l'efficacité de l'organisation de l'accueil, de l'incorporation et de l'emploi

des réservistes rappelés a permis un réel soulagement des équipes PRODEF de la base navale de Brest. Au mois de juin, la marine nationale avait déjà procédé au rappel de près de 300 anciens atomiciens afin de constituer un renfort face à l'arrêt technique majeur du bâtiment *Charles de Gaulle*. La marine nationale reste prudente quant aux conclusions à tirer de ces exercices de rappel. Bien que ces derniers permettent d'étudier l'emploi des réservistes et de roder le processus global d'intégration, l'évaluation des coûts engendrés est relativisée par le fait que la participation des intéressés est volontaire.



Enfin, l'exercice « air » 2017 s'est structuré autour du rappel ciblé de la réserve de disponibilité de l'armée de l'air sur trois bases aériennes. Il a distingué les personnels ayant quitté l'institution depuis moins de deux ans (dits

« RO21 ») de ceux dont le départ remonte à une période allant de trois à cinq ans. Avec un taux de réponse global supérieur à 50 %, 43 réservistes RO21 des 106 convoqués ont finalement intégré les bases aériennes 113 de Saint-Dizier, 116 de Luxeuil et 133 de Nancy dans le cadre de BASEX 17-2 au mois de novembre 2017. Les trois principaux axes de réflexion qui en découlent reposent sur l'amélioration de la « traçabilité » des militaires quittant l'institution, la précision du cadre d'emploi des intéressés et la clarification du régime juridique relatif à la conduite à tenir à l'égard de ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas répondre présents.

Conclusion

La dynamique impulsée par la garde nationale en termes de recrutement, d'emploi et de ressources porte ses fruits. En effet, 2017 est l'année de la consolidation des résultats obtenus en 2016.

En 2017, les réserves qui concourent à la garde nationale sont mieux armées et mieux employées. Les réservistes sont plus nombreux et plus actifs (en moyenne, 5 jours d'activité supplémentaires dans l'année). Cela permet aux forces d'active de bénéficier d'une ressource plus importante en renfort chaque jour.

Ces résultats à la hauteur des objectifs fixés, outre une augmentation significative du budget alloué à la garde nationale, reposent sur la mobilisation de tous : employeurs civils, cadres d'active et réservistes.

Si 2017 a permis de mesurer la pérennité de la dynamique de la garde nationale, l'année 2018 sera une étape décisive de sa montée en puissance.

Table des matières

Introduction	6
1. La garde nationale en 2017	8
1.1. Chronologie de l'année 2017	8
1.2. Gouvernance	10
1.3. Effectifs	12
▪ Évolution des effectifs	12
▪ Portail de recrutement	13
▪ Répartition par origine de recrutement	14
▪ Répartition par origine socio-professionnelle	14
▪ Répartition par catégorie de grade	15
▪ Répartition par âge	15
▪ Répartition par genre	15
▪ Origines géographiques	16
1.4. Activité	18
▪ Jours/homme	18
▪ Hommes/jour	18
▪ Focus territoire national	19
1.5. Budget	20
1.6. Partenariats	22
▪ Évolution des partenariats	22
▪ Prix de la réserve militaire	22
▪ Le réserviste, l'entreprise et la société	23
1.7. Notoriété	24
▪ La garde nationale sur internet et les réseaux sociaux	24
▪ Journée nationale du réserviste 2017 et Assises de la garde nationale	25
2. Les autres réserves militaires	26
2.1. La réserve citoyenne de défense et de sécurité	26
▪ Évolution des effectifs	26
▪ Répartition par genre et par catégorie de grade	26
▪ Répartition par catégorie socio-professionnelle	27
2.2. La réserve de disponibilité	28
▪ Évolution des effectifs	28
▪ Répartition par genre et par catégorie de grade	28
▪ Emploi : RETEX des exercices de rappel	29
Conclusion	30



Directeur de projet : général de division Gaëtan PONCELIN de RAUCOURT

Chargés de projet : commissaire de 1^{re} classe Achille JEANDIDIER, aspirant Daniel FINTZ

Contributeurs : colonel Philippe DURAND, colonel Xavier GAIGNAULT, colonel (R) Alexis ARIF, lieutenant-colonel Luc RICHARD, lieutenant-colonel Pierre ANSSEAU, madame Magali POULET, major Jérôme PERRIN, madame Perrine LAURENT, soldat de 1^{re} classe Ali-Yacine SADIK



Remerciements pour les photos :
Ministère des armées, ministère de l'intérieur,
SIRPA terre, SIRPA air, SIRPA marine, SIRPA GEND,
SICOP, ECPAD.

© Ministère des armées/ministère de l'intérieur – 2018

